

**Etude et préconisation pour la mise
en place d'une filière
d'assainissement individuel**

**Mise en conformité pour plusieurs
habitations**

Département de l'Aude

Commune de SAINT MARTIN LANDE

Lieu dit : « Ancienne 113 » N° 782

Date	Opérateur	Dossier N° ES.20.055
------	-----------	----------------------

09/07/2020	AL

Création
Nature des modifications

PETITIONNAIRE

M.PEQUERUL Michel
8 impasse des Fleurs
11 400 SAINT MARTIN LANDE

BUREAU D'ETUDE

OPALE
1, Place du Presbytère
11300 Limoux

Tel : 04 68 69 20 01
Fax : 04 68 20 97 73

Objet de l'étude

L'opération a consisté à réaliser une étude de sol à la parcelle, pour la mise en place d'une filière d'assainissement individuel, dans le cadre d'une demande de mise en conformité pour deux habitations, sur la commune de SAINT MARTIN LALANDE (11).

L'objectif de cette étude est de définir pour la parcelle étudiée la filière d'assainissement la mieux adaptée pour traiter les eaux usées domestiques conformément à l'arrêté du 07 septembre 2009.

L'étude fera ressortir les caractéristiques essentielles du terrain permettant de juger de l'adéquation de la filière d'assainissement proposée avec l'aptitude du sol de la parcelle concernée.

Par le biais de cette étude, les points suivants seront étudiés :

- l'aptitude du sol au géoassainissement
- Les caractéristiques du site (hydrologie, topographie, conditions de rejet, implantation...)
- La configuration de l'habitation desservie (caractéristiques du logement, extension projetée...)

L'étude permettra de définir le type de filière d'assainissement à mettre en place ainsi que son dimensionnement et son schéma type d'implantation.

Résumé de l'étude

INFORMATIONS GENERALES	
Identification du pétitionnaire	M.PEQUERUL Michel 8 impasse des Fleurs 11 400 SAINT MARTIN LALANDE
Nature du projet	Mise en place d'une filière d'assainissement individuel pour deux habitations
Adresse du projet	Lieu dit : « Ancienne 113 » N°782 11400 SAINT MARTIN LALANDE
Références cadastrales	Parcelle cadastrale N° Section
Constructeur / Installateur	
DESCRIPTIF DE L'HABITAT	
Nombre de pièces principales	-Habitation N° 1 : 4 dont 3 chambres -Habitation N° 2 : 4 dont 3 chambres On prendra un nombre d'équivalents habitants de 8 EH pour le dimensionnement de la filière
DEFINITION DE LA FILIERE D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL ADAPTEE	
Filière(s) classique(s) préconisée(s)	Compte tenu de la superficie nécessaire, une filière classique n'est pas une solution adaptée.
Mode de dispersion	
Filière(s) agréée(s) préconisée(s) (Parue au journal officiel de la république Française)	Filières agréées Préconisées pour 8 EH : CF annexe N°1 La mise en œuvre et l'utilisation devront être conformes aux prescriptions du constructeur
Mode de dispersion	Superficiel au fossé en bordure de parcelle
Préconisations ou particularités	-Toutes circulations d'engin ne sont pas conseillées sur les ouvrages d'assainissement. -L'accès doit être rendu possible pour l'entretien des ouvrages (vidanges...) -Toutes les eaux usées des habitations doivent être collectées par la nouvelle filière d'assainissement. -Mise en place d'un regard de contrôle(cf. Schéma) -Un écoulement gravitaire devra être respecté afin d'éviter la mise en place d'un poste de relevage en sortie de traitement. -Une servitude de passage pour la conduite d'évacuation devra être obtenue de la part du propriétaire de la parcelle concernée. -Autorisation de rejet également à obtenir du propriétaire du fossé -Clapet anti-retour au point de rejet.

PIECE 1

DETAIL DE L'ETUDE

INFORMATIONS GENERALES	
Identification du pétitionnaire	M.PEQUERUL Michel 8 impasse des Fleurs 11 400 SAINT MARTIN LALANDE
Nature du projet	Mise en place d'une filière d'assainissement individuel pour deux habitations
Adresse du projet	Lieu dit : « Ancienne 113 » N°782 11400 SAINT MARTIN LALANDE
Références cadastrales	Parcelle cadastrale N° Section
Constructeur / Installateur	

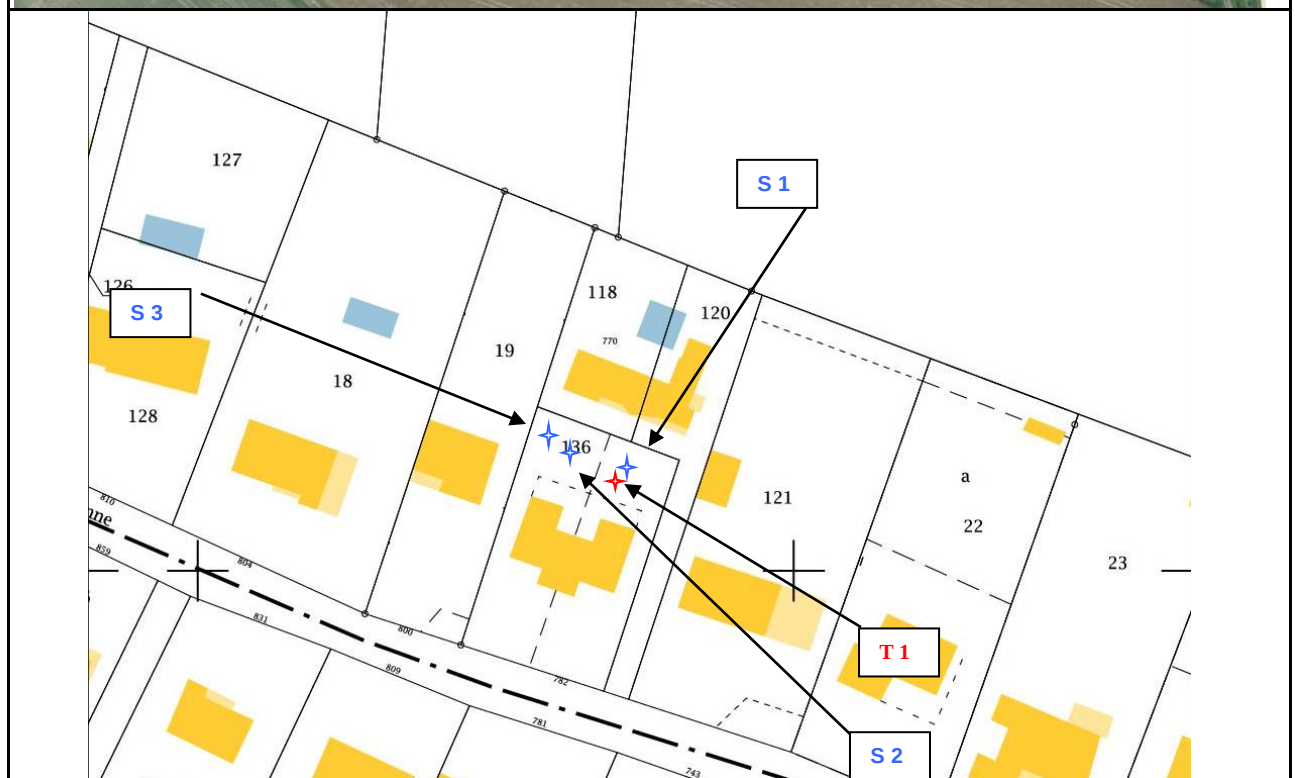
DESCRIPTIF DE L'HABITAT		
Type d'habitats :	Locatif	
Capacité d'accueil	Jusqu'à 8 EH	
Type de pièces principales : <u>-Habitation N°1 :</u> <u>-Habitation N°2 :</u>	➤ 3 chambres ➤ 1 séjour/ salle à manger ➤ 3 chambres ➤ 1 séjour/ salle à manger	
Nombre d'équivalent habitant	On prendra un nombre d'équivalents habitants maximum de 16EH pour le dimensionnement des filières	
Equipements sanitaires (donnés à titre indicatif)	Type	Nombre
	WC	3+1
	Salle de Bain	3+1
	Lave linge	3+1
	Lave vaisselle	3+1

DESCRIPTIF DE LA PARCELLE ET DU SOL EN PLACE			
Superficie de la parcelle	<1000 m ²		
Alimentation en Eau potable	Raccordement au réseau communal d'eau potable		Oui
	Présence d'un captage, puits, source ↳ Utilisé pour la consommation humaine ↳ Distance > à 35m du site prévu pour l'installation de la filière de traitement		Non
Pente globale du terrain	Entre 0 à 2 % sur la zone d'étude		Faible
Contraintes environnementales	Respect des distances par rapport à l'implantation définie pour l'installation de la filière de traitement :	> 5m de l'habitation	Oui
		> 3m de toute culture, plantation, ...	Oui
		> 3m de limite de parcelle	Oui
	Superficie disponible pour l'assainissement		<100m ²
	Accessibilité aisée aux ouvrages Si non, celui-ci devra être rendu possible		Oui
Terrain en zone inondable	Non		
Irrigation souterraine de végétaux (non comestibles) possible ?	Non		
Milieu récepteur	Présence d'un fossé à proximité de la zone d'étude		
Végétation	Le parcellaire étudié est actuellement enherbé et parsemé d'arbres et arbustes.		
Résultat des sondages S1, S2 et S3	Parcelle présentant une pente de moyenne à faible sur la zone d'étude. Les sondages ont mis en évidence un sol de nature argilo marneuse, et suffisamment profond. - Profondeur des sondages : S1 : 1.00 m S2 : 1.00 m S3 : 1.00 m		
Paramètre hydromorphie ↳ Présence d'une circulation à moins de 1.10m ↳ Trace d'hydromorphie ⇒ Si oui – profondeur par rapport au TN		Non	
Paramètre substratum ↳ Présence du substratum rocheux ⇒ Si oui, profondeur par rapport au TN		Non	
Résultat des tests de perméabilité	Paramètre perméabilité ↳ Profondeur du test : ↳ Valeur T1 : mm/h ↳ Valeur T2 : mm/h ↳ Classification de l'horizon :	0.60m 5.mm/h Peu perméable	
Aptitude du sol en place à l'assainissement individuel :		Médiocre	

Parcelle étudié

Date de l'intervention

08 Juillet 2020



Conclusion de l'étude de sol

Le test de percolation a révélé la présence d'un sol imperméable.
Les sondages ont mis en évidence un sol de nature argilo marneuse mais profond.

La pente est apparue faible sur la zone d'étude.

Toutes les sorties des habitations devront être collectées par les nouveaux ouvrages d'assainissement.

Un regard de contrôle en sortie de la première habitation est à mettre en place (cf. Schéma)

La superficie nécessaire n'est pas suffisante sur la parcelle étudiée pour la mise en place d'une filière classique .

Une filière agréée est la solution la mieux adaptée.

L'évacuation des effluents traités ne pouvant se faire par infiltration sur la parcelle, le rejet sera effectué au fossé en bordure de la zone d'étude, via le réseau pluvial à mettre en place.

L'implantation de ce dernier, devra se faire en partie sur la parcelle voisine. Une servitude de passage, est à obtenir de la part du propriétaire.

Une autorisation de rejet est également à obtenir.

Un clapet anti-retour est à mettre en place à ce point de rejet.

Toutes circulations sur les ouvrages d'assainissement sont déconseillées et un accès devra permettre leur entretien.

Ecoulement gravitaire à respecter lors de la mise en place des ouvrages.

Filière de traitement classique adaptée

Filières agréées

Evacuation des eaux usées traitées

Superficiel au fossé

DEFINITION DE LA FILIERE D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL	
Filière(s) classique(s) préconisée(s)	Compte tenu de la superficie nécessaire, une filière classique n'est pas une solution adaptée.
Mode de dispersion	
Filière(s) agréée(s) préconisée(s) (Parue au journal officiel de la république Française)	Filières agréées Préconisées pour 8 EH : CF annexe N°1 La mise en œuvre et l'utilisation devront être conformes aux prescriptions du constructeur
Mode de dispersion	Superficiel au fossé en bordure de parcelle
Préconisations ou particularités	- Toutes circulations d'engin ne sont pas conseillées sur les ouvrages d'assainissement. - L'accès doit être rendu possible pour l'entretien des ouvrages (vidanges...) - Toutes les eaux usées des habitations doivent être collectées par la nouvelle filière d'assainissement. - Mise en place d'un regard de contrôle(cf. Schéma) - Un écoulement gravitaire devra être respecté afin d'éviter la mise en place d'un poste de relevage en sortie de traitement. - Une servitude de passage pour la conduite d'évacuation devra être obtenue de la part du propriétaire de la parcelle concernée. - Autorisation de rejet également à obtenir du propriétaire du fossé - Clapet anti-retour au point de rejet.

PIECE 2

ANNEXES

ANNEXE N°1

Tableau des filières agréées préconisées

Les caractéristiques des filières d'assainissement individuel agréées se trouvent sur le site du gouvernement : <http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/> dans la rubrique « procédure d'évaluation ».

FILIERES AGREES	Nombre d'Equivalent Habitant	Avis relatif à l'agrément N :	Ouvrages pouvant être mis en place
Neve environnement TOPAZE T5	5	2010-003	
SOTRALENTZ ACTIBLOC 2500-2500 SL	4	2010-004	
Bionest BIONEST PE-5	5	2010-005	
EPUR BIOFRANCE F4	5	2010-006	
EPUR BIOFRANCE PLAST F4	5	2010-007	
SEPTODIFFUSEUR SD14	4	2010-008	
SEPTODIFFUSEUR SD22	5	2010-009	
SEPTODIFFUSEUR SD23	5	2010-009	
Phyto plus environnement BIO REACTION SYSTEM	5	2010-010	
Eauclin MONOCUVE Type 6	6	2010-011	
Eloy Water OXYFIX C-90 MB 4EH 4500	3	2010-015	
Eloy Water OXYFIX C-90 MB 5EH 6000	5	2010-016	
Premier tech environnement EPURFLO Maxi CP	5-6-7-8-10-12-14-17	2010-017	X
Premier tech environnement EPURFIX CP	5-7	2010-018	
Kessel AG INNOCLEAN 4EW	4	2010-019	
Delphin Compact 1 Delphin Water Systems GmbH and Co.KG	4	2010-020	
Abas SIMBIOSE 4EH	4	2010-021	
Kingspan Environmental BIODISK BASEH	5	2010-022	
Eparco Filtre à Massif de zéolithe	5 à 20	2010-023	X
BIOROCK D5 BIOROCK	5	2010-026	
BIOROCK D6 BIOROCK	6	2010-026 (bis)	
STOC Environnement OXYFILTRE	5	2011-001	
Nassar Techno Group Microstation Modulaire XXS	4	2011-002	
ALIAxis R&D SAS PURESTATION EP600	4	2011-003	
AUTOEPURE 3000 EPUR NATURE	5	2011-004	
KLARO EASY GRAF Distribution SARL	8	2011-005	X
TRICEL P6 KMG	1 à 6	2011-006	
TRICEL KMG KILLARNEY PLASTICS	9,11,14 et 20	2011-006-ext1/ext2- 2011-006-ext3/ext4 - 2011-006-ext5/ext6 - 2011-006-ext9	X
TRICEL KMG KILLARNEY PLASTICS Modèles FR17/9000 et FR 17/10000	15 à 17	2011-006-ext7/ext8	

Assainissement Autonome COMPACT'O ST2	4 à 6	2011-007	
EYVI 07 PTE SMVE	7	2011-008	
OPUR SUPER COMPACT 3	3	2011-009	
STEPIZEN 1-5 EH	5	2011-010	
EPURALIA ADVISAEN	5	2011-012	
KLÄROFIX 6 UTP UMWELTECHNIK PÖHNL	6	2011-013	

FILIERES AGREES	Nombre d'Equivalent Habitant	Avis relatif à l'agrément N :	Ouvrages pouvant être mis en place
DBO EXPERT inc – ENVIRO SEPTIC ES 6EH	6	2011-014	
Sébico SEPTODIFFUSEUR SD	2 à 20	2011-015	X
BIOKUBE (5EH)	5	2011-016	
BIOCLEANER B 4 PP (4EH)	4	2011-017	
EPURFIX CP MC (6EH)	6	2011-018	
PRECOFLO CP (5EH)	5	2011-019	
EPURFLO MINI CP	5 à 10	2011-020	X
EPURFLO MAXI CP	12 à 20	2011-021	
AQUATIRIS PHYTOEPURATION	5	2011-022	
AQUATEC VLF ATF-8EH	8	2011-023	
ABAS SIMBIOSE(4BP-5BP-5BIC)	4 et 5	2011-024	
SIMOP BIOXYMOP 6025/06	6	2012-001	
Eloy Water OXYFIX C-90 MB	4,5,6,9 et 11	2012-002	X
STATEPUR MAXI CP	5, 6, 7, 8, 10, 12,14 et 17	2012-006	X
STATEPUR MINI CP et MEGA CP	5, 6, 7, 8, 10, 12, 14,17 et 20	2012-008	X
EPURBA COMPACT	5,10 15 et 20	2012-010	X
DBO EXPERT ENVIRO-SEPTIC ES	(5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 18 et 20 EH)	2012-011	X
STOC ENVIRONNEMENT OXYFILTRE 9 et 17	9 et 17	2012-012	
EPUR NATURE AUTOEPURE	4000 (8EH), 5000 (10EH), 7000 (15EH), 9000 (20EH)	2011-004 - 2011-004 bis et 2012-013	X
BIOROCK D10 BIOROCK	10	2012-014	
EPUR BIOFRANCE ROTO	8, 12, 16, 20	2012-019	X
EPUR BIOFRANCE Modèles Bloc	(6, 8, 12, 16, 20 EH)	2012-020	X
EPUR BIOFRANCE PLAST	(8, 12, 16, 20 EH)	2012-021	X
IFB Environnement Végépure Compact	4 EH à 20 EH	2012-023-ext01-2012-023-ext02- 2012-023-ext03-2012-023-ext04-2012-023-ext05-2012-023-ext06-2012-023-ext07- 2012-023-ext08- 2012-023-ext09-2012-023-ext10-2012-023-ext11- 2012-023-ext12- 2012-023-ext13- 2012-023-ext14- 2012-023-ext15-2012-023-ext16	X
IFB Environnement Végépure ProMS	4 à 20	2012-024	X
EPURFLO MAXI CP	5,6,7,8,10,12,14,17 et 20	2012-026	X
EPURFix Modèles CP	5,6 et 8	2012-027	X

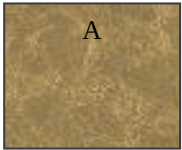
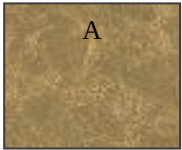
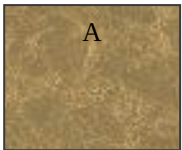
EPURFLO MINI CP et MEGA CP	(5,6,7,8,10) Et (12,14,17,20)	2012-028	X
PRECOFLO Modèles CP	4,5,6,8,10,12,15,18 et 20	2012-029	X
SEBICO Microstations Aquameris, Modèles 5 EH, 8 EH et 10 EH : :	5,8 et 10	2012-030, 2012-030-mod01, 2012-030-ext01, 2012-030- ext01-mod01, 2012-030- ext02	X
KLARO , Modèles Quick Modèles EASY	(4, 6, 8 EH) (18 EH)	2012-031	X
Ouest Environnement Compactodiffuseur à zéolithe	(9 EH)	2012-033	
GECOFLO Modèles CP MC	(3, 5, 7, 10, 15, 20 EH)	2012-034	X
STRATEPUR MAXI CP	(4, 5, 6, 7, 8, 10, 12, 14, 17, 20 EH)	2012-035	X
STRATEPUR MINI CP et MEGA CP	(5, 6, 7, 8, 10, 12, 14, 17, 20 EH)	2012-036	X
STRADAL EPURBA COMPACT	(4, 5, 6, 8, 10, 12, 15, 18, 20 EH)	2012-037	X
ALBIXON TP-5EO	5	2012-038	
WPL Limited WPL DIAMOND	5	2012-039	
SOTRALENTZ EPANBLOC faible profondeur	(6 EH)	2012-043	
SOTRALENTZ EPANBLOC faible profondeur	(6 EH)	2012-043	
KESSEL AG InnoClean PLUS EW6	(6 EH)	2012-041	
KESSEL AG InnoClean PLUS Modeles EW	4,8 et 10	2012-041-2012- 041-ext01- 2012-041-ext02- 2012-041-ext03	
CONDER ENVIRONMENTAL SOLUTIONS CONDER CLEREFLO ASP	8	2012-045	
PREMIER TECH FRANCE KOKOPUR	5 EH et 10 EH	2013-001 et 2013-001 ext001	
ATB France PUROO 6	1 à 6	2013-003	

Certaines filières agréées ci-dessus peuvent engendrer la mise en place d'un poste de relevage permettant une dispersion et/ou un rejet à faible profondeur (alimentation électrique à prévoir).
La mise en place des filières devra tenir compte des prescriptions techniques et des conditions de mise en œuvre du titulaire de l'agrément

ANNEXE N°2

Sondages et test de perméabilité

Profil des Sondages

Terrain naturel Niveau TN  1.00m/TN	S1 Profondeur du sondage : 1.00 m	<u>Horizon A : Brun 0 – 1.00 m</u> ⇒ <u>Texture</u> : Argilo marneux ⇒ <u>Tassement</u> : Moyen ⇒ <u>Cohésion</u> : Moyenne ⇒ <u>Structure</u> : Polyédrique ⇒ <u>Porosité</u> : Intersticielle
Terrain naturel Niveau TN  1.00m/TN	S2 Profondeur du sondage : 1.00 m	<u>Horizon A : Brun 0 – 1.00 m</u> ⇒ <u>Texture</u> : Argilo marneux ⇒ <u>Tassement</u> : Moyen ⇒ <u>Cohésion</u> : Moyenne ⇒ <u>Structure</u> : Polyédrique ⇒ <u>Porosité</u> : Intersticielle
Terrain naturel Niveau TN  1.00m/TN	S3 Profondeur du sondage : 1.00 m	<u>Horizon A : Brun 0 – 1.00 m</u> ⇒ <u>Texture</u> : Argilo marneux ⇒ <u>Tassement</u> : Moyen ⇒ <u>Cohésion</u> : Moyenne ⇒ <u>Structure</u> : Polyédrique ⇒ <u>Porosité</u> : Intersticielle
<u>Paramètres déterminant l'aptitude des sols</u> - Profondeur du substratum rocheux (m) : Non Bonne - Hydromorphie : Non Bonne - Pente du terrain : Entre 0 et 2% sur la zone d'étude..... Bonne		

ANNEXE N°3

Arrêté du 07 Septembre 2009

Fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement
non collectif.